



PROJET DE PAVAGE DE RUES ET D'ASSAINISSEMENT DANS DOUZE (12) VILLES (ALLADA, BANIKOARA, BANTE, BASSILA, COVÈ, DJIDJA, GLAZOUE, GOGOUNOU, MATERI, OUESSE, SÉGBANA ET TOFFO) EN REPUBLIQUE DU BENIN

Date D'approbation :

26/06/2015

Départements :

Donga, Zou, Alibori,
Atacora, Atlantique, Colline

Communes :

Bassila, Covè, Djidja,
Banikoara, Gogounou,
Ségbana, Matéri, Allada,
Toffo, Bantè, Glazoué,
Ouèssè

Type :

Infrastructure
d'assainissement et
d'aménagement Urbain

Montant :

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet le pavage et l'assainissement d'environ 20 kilomètres de voies urbaines dans les villes d'Allada, Banikoara, Bantè, Bassila, Covè, Djidja, Glazoué, Gogounou, Matéri, Ouèssè, Ségbana et Toffo ainsi que l'éclairage des principales voies à aménager.

Ce projet s'inscrit dans un programme d'aménagement de voies urbaines et d'assainissement dans les 77 Communes du Bénin. Ce programme prévoit la construction de caniveaux, de collecteurs et d'exutoires pour le drainage des eaux pluviales et la réalisation de réseaux d'assainissement des eaux usées. La BOAD a déjà financé plusieurs projets au titre de ce programme, en liaison avec d'autres bailleurs de fonds comme la BIDC (Savalou, Bohicon, Ouidah, Dassa-Zoumè, Sakété, Pobè) et la BAD (Parakou)

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et des conditions de circulation dans les douze (12) Communes concernées. Les objectifs spécifiques sont, entre autres : i) d'améliorer substantiellement l'environnement urbain ; ii) d'améliorer la circulation dans les douze (12) villes, en réduisant le temps de parcours d'au moins 60% ; iii) de renforcer les capacités des Communes susvisées en matière de gestion des infrastructures urbaines.

II. JUSTIFICATION

Le Projet de pavage de rues et d'assainissement dans les villes d'Allada, Banikoara, Bantè, Bassila, Covè, Djidja, Glazoué, Gogounou, Matéri, Ouèssè, Ségbana et Toffo au Bénin, trouve sa justification dans les considérations ci-après : i) l'état de dégradation accentuée des voiries et ouvrages d'assainissement ; ii) la nécessité d'amélioration du cadre de vie et de la

15 Milliard

circulation dans lesdites villes et iii) l'insertion dans le programme d'actions prioritaires du gouvernement.

III. COMPOSANTES

Les composantes du projet sont les suivantes : i) études ; ii) travaux de préfabrication, de pavage, d'assainissement et d'éclairage public ; iii) mesures environnementales et sociales ; iv) contrôle et surveillance des travaux ; v) prestations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée ; vi) renforcement des capacités et vii) audit technique et financier.

IV. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet, y compris les imprévus physiques et financiers s'élève à 15 735 MFCFA hors taxes, financé comme suit :

- BOAD : 15 000 MFCFA ;
- Etat : 615 M FCFA ;
- Mairies : : 120 M FCFA.